Manifeste sur le droit à la vie à l'occasion du 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

10 décembre 1948-10 décembre 2018

Préambule

La Déclaration universelle des droits de l'homme est intervenue à la fin de trois terribles décennies marquées par deux conflits mondiaux avec des dizaines de millions de morts, des ravages matériels et moraux et au début d'une guerre, dite « froide » car non déclarée mais en cours avec l’utilisation possible d’armes de destruction encore plus puissantes. La Déclaration pose les bases d'une paix durable lorsqu'elle rappelle la « reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables, en tant que fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ». Elle ne confie pas la paix à la force des armes, mais à un « acte de l'esprit » qui est la reconnaissance de la dignité inhérente - c'est-à-dire intrinsèque - de chaque être humain. La violation des droits de l'homme s'est poursuivie dans de nombreuses guerres locales, aux dimensions plus ou moins étendues, dans l'agression terroriste, dans le refus de l'accueil des pauvres et des victimes de la faim et de la violence. Plus grave encore est le refus de reconnaître la dignité des êtres humains qui sont les plus petits et les plus pauvres : les enfants conçus et pas encore nés. Il n’est pas possible de se résigner aux millions d’avortements pratiqués avec le soutien de l’État et au nombre incalculable d’êtres humains éliminés dans le cadre de techniques de fécondation in vitro. Ce qui est encore plus inacceptable c’est l’accoutumance devant l’actuelle revendication d'une partie du féminisme - propagée par de puissants groupes de pression internationaux - de considérer l'avortement comme un « droit humain fondamental », comme si le juste mouvement de libération de la femme d’une minorité sociale et familiale trouvait sa conclusion et atteignait son sommet avec le droit de supprimer ses enfants. À l'occasion de la célébration des droits de l'homme, il est nécessaire de concentrer notre réflexion sur deux points : l'identité humaine de l’enfant conçu – membre de la famille humaine - et la maternité en tant que signe d'amour pour la vie, notamment exprimé par la grossesse.

1. L'identité humaine de l’enfant conçu. La science moderne et la raison prouvent que l'enfant conçu est un être humain et, par conséquent, un détenteur de la dignité humaine comme tout autre être humain. Il existe de nombreux documents qui démontrent l’entière l’humanité de l’enfant conçu. Ici, il suffit de rappeler, du côté italien, les avis répétés du Comité national de bioéthique et le jugement constitutionnel n. 35 du 10 Février 1997. Pour justifier publiquement la destruction d'embryons, personne n'ose nier l'identité humaine de l'embryon, mais on se concentre sur la condition féminine avec une ambiguïté du langage qui cache la vérité en parlant de « santé sexuelle et reproductive », de « femme » au lieu de « mère », d’« interruption volontaire de grossesse » ou « IVG » au lieu d’avortement et en appelant une sorte de « droit » à l'autodétermination concernant son enfant (qui consiste à le rejeter avec l'avortement s’il n'est pas le bienvenu et à le vouloir à tout prix avec ce qu'on appelle « la procréation médicalement assistée » ou avec la « maternité de substitution » s’il n'arrive pas). La croyance que l'enfant conçu n’est pas un être humain, n'est pas un enfant, mais qu’il est juste un amas de cellules, efface le courage inné chez l'individu femme d'accepter une grossesse difficile et pas attendue. L'expérience des centres d’aide à la vie et de ceux qui travaillent au service de la vie à naître et des mères en difficultés montre, cependant, que la conscience de l'identité humaine de l'embryon est l'élément majeur de prévention à l'avortement, car elle invite à partager les problèmes, réveillant ainsi le courage inné de la mère et son amour spontané pour l’enfant. En conséquence, le débat public devrait se concentrer sur l'identité humaine de l’enfant conçu, tant pour sa force argumentative que pour son efficacité préventive capable de sauver des vies humaines, en particulier lorsque l'avortement est privatisé et rendu possible par des produits chimiques qui peuvent être administrés chez soi (Ru486 et prétendue « contraception d'urgence »). Il est évident que la défense de la vie naissante est principalement confiée à la conscience individuelle, mais celle-ci a besoin en quelque sorte d’être « éclairée ».

2. Méditation sur la maternité et la grossesse. La miséricorde et l'accueil envers les femmes qui ont eu recours à l'avortement - souvent poussées à le faire pour des raisons extérieures et contre leur véritable nature et leur volonté - doivent être un élément de base. Cependant, force est de constater que le mouvement en faveur de la légalisation de l'avortement en tant que « droit » découle en premier lieu d'un certain féminisme qui, après avoir revendiqué à juste titre l'égalité de dignité par rapport à la population masculine, exige une égalité de façon grossière même en ce qui concerne la génération des enfants, en oubliant ainsi la prérogative exclusivement féminine qui rend la femme naturellement privilégiée par rapport à l’homme, dont la figure masculine et paternelle doit cependant être valorisée dans la dimension de la responsabilité et de l'implication relationnelle indispensable. Toutefois, malgré la représentation des médias, la culture qui, au nom de la femme et de ses droits, revendique le « droit à l'avortement » ne rassemble qu'une minorité de femmes. La grande majorité veut ou parvient à la maternité. La grossesse, indispensable pour que l'être humain naisse et donc pour que la société existe et ait un avenir, est caractérisée par trois signes qui mettent le cachet de l'amour sur la vie humaine. Premièrement, la grossesse implique toujours une modification du corps de la femme et s'accompagne souvent d'inconfort et se termine par la douleur de l'accouchement. La femme accepte tout cela avec un courage instinctif. Deuxièmement, la croissance de l'enfant dans le ventre de la mère (« dualité dans l'unité ») peut être interprétée comme une étreinte prolongée de plusieurs mois. L’étreinte est un signe d'amour. C'est pourquoi nous avons parlé d'un privilège féminin mis au service de toute l'humanité. La troisième caractéristique concerne la relation de soin de l’autre que la grossesse établit de manière très particulière entre mère et enfant ; on pourrait dire que le « génie de la relation », souvent attribué à la femme, trouve sa source dans ce modèle primordial de relation qui s'établit avec l'hospitalité naturelle de l'enfant sous le cœur de sa mère. À y regarder de plus près, chaque relation de soin authentique (on pense aux malades, aux handicapés, aux personnes âgées) fait référence à cet accueil gratuit et à ce don de soi qui interpelle la femme lorsqu'on lui annonce que son enfant vit en elle. La méditation sur la maternité et la grossesse indique comme objectif du mouvement de libération la capacité entièrement féminine d’insuffler à l'humanité le signe de l'amour, qui suppose à son tour la reconnaissance de l’enfant conçu comme la merveille des merveilles, le résultat de la création en acte, une flèche d’espérance lancée vers l’avenir, l’un d’entre nous. D’où l'urgence d'une nouvelle présence féminine reconnaissable qui fasse parler et écouter les femmes au nom de leur maternité réalisée ou désirée.

Voici, par ordre alphabétique, la liste des associations qui adhèrent au Manifeste (entre parenthèses, le nom du président ou de celui qui a signé au nom de chaque réalité).

Aigoc (Giuseppe Noia)

Alleanza cattolica (Marco Invernizzi)

Associazione Agata Smeralda (Mauro Barsi)

Associazione cattolica operatori sanitari (Fabrizio Celani)

Associazione Comunità Papa Giovanni XXIII (Giovanni Paolo Ramonda)

Associazione difendere la vita con Maria (Maurizio Gagliardini)

Associazione Donum Vitae (Paolo Marchionni)

Associazione Faes - Famiglia e scuola (Giovanni De Marchi)

Associazione Family day - Comitato difendiamo i nostri figli (Massimo Gandolfini)

Associazione Insieme per te (Vincenzo Saraceni)

Associazione italiana amici dei bambini-Aibi (Marco Griffini) Associazione italiana Ginecologi e Ostetrici cattolici –

Associazione italiana pastorale sanitaria (Giovanni Cervellera)

Associazione italiana psicologi e psichiatri cattolici (Tonino Cantelmi)

Associazione medici cattolici italiani (Filippo Boscia)

Associazione nazionale famiglie numerose (Mario Sberna)

Associazione nazionale San Paolo Italia (Giuseppe Dessì)

Associazione Patto Ethic Live (Italia Buttiglione)

Associazione Risveglio (Francesco Napolitano)

Associazione Scienza & Vita (Alberto Gambino)

Centro italiano femminile (Renata Natili Micheli)

Centro studi Livatino (Mauro Ronco)

Confederazione italiana Centri regolazione naturale fertilità (Giancarla Stevanella)

Confederazione nazionale Misericordie d’Italia (Roberto Trucchi)

Copercom - Coordinamento associazioni per la comunicazione (Massimiliano Padula)

Editrice Punto Famiglia (Giovanna Abbagnara)

Federazione europea medici cattolici (Vincenzo De Filippis) Fatebenefratelli - Ospedale San Giovanni Calibita (fra' Pascal Ahodegnon)

Fondazione Il cuore in una goccia - Difesa vita nascente e tutela salute materna e fetale (Anna Luisa La Teano, Angela Bozzo)

Fondazione Ut vitam habeant (Elio Sgreccia)

Forum sociosanitario (Aldo Bova)

Fraternità Arca di Nazareth(Fulvio Mannoia e Annamaria Barrile, coniugi)

Istituto scientifico internazionale Paolo VI su ricerca fertilità e infertilità umana - Università Cattolica del Sacro Cuore (Alfredo Pontecorvi)

LiFE- Libertà Famiglia Educazione

Movimento cristiano lavoratori (Carlo Costalli)

Movimento Per - Politica etica responsabilità (Olimpia Tarzia)

Movimento per la Vita italiano (Marina Casini Bandini)

Noi Per (Gianni Silvestri)

Nuovi Orizzonti (Chiara Amirante)

Oeffe - Orientamento familiare (Giorgio Tarassi)

Ordine francescano secolare d’Italia (Paola Braggion)

Pro Vita (Toni Brandi)

Progetto Famiglia (Marco Giordano)

Rinnovamento nello Spirito Santo (Salvatore Martinez)

Scienziati e tecnologi per l’etica dello sviluppo (Pierfranco Ventura)

Semi di pace (Luca Bondi)

Sermig - Arsenale della pace (Ernesto Olivero)

Società italiana per la Bioetica e i Comitati etici (Francesco Bellino)

Unione farmacisti cattolici italiani (Piero Uroda)